

Image not found or type unknown



Déplacement d'un défunt

Par **christie84**, le **29/10/2015** à **12:23**

Bonjour,

Voilà, j'ai perdu mon fils il y a 4 ans. Et maintenant, le père de mon fils m'informe qu'il va quitter le département pour s'installer ailleurs et qu'il va déplacer mon fils jusqu'à son nouveau département de résidence. A t'il le droit de faire cela sans mon accord. Que puis je faire pour m'y opposer ? Merci de votre aide.